

CALENDRIER DE LA RENTREE 2023 – 2024

MERCREDI 16 AOUT 2023 :

- ☞ RENTREE du PERSONNEL ADMINISTRATIF / ATOS / VIE SCOLAIRE / ENSEIGNANTS du 1^{er} DEGRE
- ☞ **Lundi 21 Août 2023** : Rentrée pédagogique des Enseignants Permanents du 2nd DEGRE
- ☞ **Lundi 28 Août 2023** : Rentrée pédagogique des professeurs Vacataires Collège / Lycée

REUNIONS de RENTREE ENSEIGNANTS - PARENTS PAR CLASSE : PLANNING A COMMUNIQUER AUX ELEVES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE

LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 : RENTREE DES ELEVES DES CLASSES SECONDAIRES : 7h30 à 16h30

Accueil des élèves par les Professeurs principaux et le Collège des Enseignants de chaque classe (*Emploi du temps et recommandations générales pour le bon déroulement de l'année scolaire*).

MARDI 05 SEPTEMBRE 2023 :

- ☞ DEBUT DES COURS DES CLASSES SECONDAIRES (selon Emploi du temps)
- ☞ RENTREE DES CLASSES DE MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION et PRIMAIRES : 8h00 à 15h30
 - ❖ Accueil des élèves à partir de 7h45.
 - ❖ Classes maternelles : MS – GS : Apporter uniquement le Cahier de Vie et le Cahier de Correspondance.
 - ❖ Classes primaires (CP → CM2) : Apporter uniquement le cahier de correspondance et le cahier de textes.

MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023 : RENTREE DES CLASSES DE PETITE SECTION : 8h00 à 11h30 → Apporter uniquement le Cahier de Vie et le Cahier de Correspondance.

FONCTIONNEMENT DES CLASSES :

EMPLOI DU TEMPS	Classes maternelles : PS/MS/GS		Classes primaires : CP/CE1/CE2/CM1/CM2	
	<u>Matin</u> Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi 8h à 11h30	<u>Après-midi :</u> Lundi - Mardi et Jeudi 13h - 15h30	<u>Matin :</u> Lundi, Mardi et Jeudi 8h à 11h30 Mercredi – Vendredi 8h à 12h00	<u>Après-midi :</u> Lundi, Mardi et Jeudi 13h à 15h30
Début des cours	8h précises	13h précises	8h précises	13h précises
Pause méridienne	11h30 à 13h		11h30 à 13h	
Fin des cours	15h30		15h30	

Ramassage du service de transport scolaire / Reprise par la famille

Les élèves devront fournir un **certificat médical d'aptitude** ou **d'inaptitude aux activités physiques et sportives** dès la rentrée du **LUNDI 04 Septembre 2023**, à remettre auprès :

- ☞ de la Vie Scolaire pour le Collège / Lycée
- ☞ au Secrétariat pour les classes Primaires (CP → CM2).

Date limite : **VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2023**

Le port du Tee-shirt de l'Ecole est obligatoire pour les élèves des classes Maternelles et Primaires

Le port de l'uniforme est obligatoire pour les élèves des Collège / Lycée

Tenue Principale :

- Veste à manches longues, blouson ou gilet sans manches de couleur **marron foncé SANS MOTIF** + cravate / écharpe **marron foncé**

- Chemise **blanche**

- Pantalon / Jupe **beige clair**

Tenue d'été : - Tee-shirt de l'école ou chemise **blanche** avec Cravate ou écharpe **marron foncé**

Tenue d'hiver : - Pull over ou gilet de laine ou blouson ou manteau **marron foncé** **SANS MOTIF** + pantalon / jupe **beige clair**

Tenue d'EPS (obligatoire) : - Tee-shirt de l'école + Jogging ou Short large **beige clair** + Chaussures de sport

Pour des raisons d'identification du public scolaire accueilli, tout élève sans uniforme réglementaire sera refusé au portail de l'Ecole. (Les couleurs beige / blanc / marron foncé sont les seules autorisées)

Il est rappelé que toute forme d'extravagance et d'indécence (tatouage, maquillage, cheveux décolorés ou teints, coupe à l'iroquoise, piercing, grosses boucles d'oreilles, vêtements insolites, etc...) est strictement interdite.

Après la distribution aux élèves, le carnet de correspondance devra être apporté obligatoirement TOUS LES JOURS.

LE RESPECT DE LA DISCIPLINE EN COLLABORATION AVEC LES FAMILLES ENTRE DANS L'EDUCATION A LA CITOYENNETE DES ELEVES

Voir au Verso le calendrier de paiement des frais de scolarité.

CALENDRIER DE PAIEMENT DE FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2023/ 2024

Modalités de Paiement :

A) Les frais de scolarité sont des frais annuels : Document à télécharger sur le site web du lycée et à retourner signé auprès de l'Economat.

- Ils doivent être **payés en totalité** avec ou sans défection de l'élève en cours d'année scolaire
- Ils sont payables en **mensualités**, en **acomptes trimestriels** ou en **totalité**, mais toujours payables la **première quinzaine du mois en cours**.
- Ils sont **clôturés Fin Avril 2024**.

Pour tout retard de paiement, après note de rappel (1) et convocation (1) sans réponse, l'élève sera remis à la famille.

**POUR TOUT DESISTEMENT, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE :
L'ANNEE SCOLAIRE EST PAYABLE EN TOTALITE**

B) Frais Annexes :

- Achat de fichiers d'exercices
 - Location de livres
- } à régulariser à la réception de la facture au mois de **SEPTEMBRE**
en 2 tranches de 50% Septembre et Novembre ou en totalité
- Sorties d'études à régulariser à la réception de l'imprimé
 - Piscine à régulariser à la réception de la facture en **SEPTEMBRE**
- } **(BOURSIERS ET NON BOURSIERS)**

C) Droits d'Examens : (3^{ème}, 1^{ère} et Terminales)

Payable dès réception de la facture vers **OCTOBRE – NOVEMBRE**

D) Calendrier de paiement du premier acompte des frais de scolarité

PS et Nouvelles Inscriptions → : A l'inscription et dépôt de dossier scolaire

Maternelles et Primaires
(MS → CM2) } Du Mercredi 16 Août au Mardi 22 Août 2023

Collège et Lycée
(6^e → Terminales) } Du Mercredi 23 Août au Mardi 29 Août 2023

1^{er} acompte : 1 trimestre sauf accord sur demande auprès de la DAF pour un règlement en 8 mensualités de Septembre à Avril

A partir du **2^{ème} acompte :** Option Mensualité ou Trimestre

Inscription au Service de restauration et transport scolaire : du Lundi 21 au Jeudi 31 Août 2023

Vente Tee-shirts auprès de l'Economat : Mercredi 16 Août au Mercredi 30 Août 2023

Vente Journal Guide de 6^{ème} : Lundi 21 au Jeudi 31 Août 2023

L'ACCES AUX COURS EST CONDITIONNE PAR LA REGULARISATION DU 1^{ER} ACOMPTÉ DES FRAIS DE SCOLARITE ET PRESENTATION DU BILLET D'ENTREE

1) Fermeture des bureaux au public

Du Jeudi 06 Juillet au Mardi 15 Août 2023

2) Réouverture des bureaux au public : Mercredi 16 Août 2023

3) Horaires de réception : 9h à 12h le matin et 14h à 16h 30 l'après - midi

4) Réception des fournitures des Classes Maternelles (PS/MS/GS) et des classes de CP : une semaine avant la rentrée (semaine du 28 Août 2023)

5) Portes ouvertes pour l'inscription / réinscription au Transport Scolaire :

Du Lundi 21Août au Jeudi 31 Août 2023

Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez consulter notre site web à la rubrique "Informations pratiques"